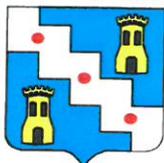


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 6 – Séance du 22 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux octobre,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Catherine DUCROUX pouvoir donné à Frédéric PAULOIS, Emmanuelle SECCIA pouvoir donné à Christian DERBOUL, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Françoise LEMERLE, Sophie DOURS pouvoir donné à Richard CHERMETTE.

Date de convocation : 17 octobre 2024

OBJET : Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 € -
Travaux Église – Avenants entreprise Hervé MARTINEAU

Monsieur le Maire présente les avenants de l'entreprise **Hervé MARTINEAU** concernant des travaux supplémentaires qui doivent être réalisés :

- Joints et morène en toiture sur relief, pour un montant de **4 940,76 €**,
- Joints et morène en toiture terrasse de la tour, pour un montant de **3 522,00 €**.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ces avenants et de régler les factures afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis de l'entreprise Hervé MARTINEAU et à régler les factures afférentes,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité



Le Maire,
Richard CHERMETTE

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture